

AVANT LA RENTRÉE	AU PREMIER TRIMESTRE	AU SECOND TRIMESTRE	AU TROISIÈME TRIMESTRE
<p>Arrêter les comptes de l'exercice précédent au 31 juillet avec le trésorier.</p>	<p>Accueillir les parents et présenter l'Apel, notamment au cours de la journée de rentrée (café accueil, intervention dans les classes, distribution de tracts de présentation de l'Apel, etc.), leur présenter les services proposés par l'Apel, vos activités dans l'établissement et l'intérêt de l'adhésion (utiliser pour cela le matériel conçu par l'Apel nationale).</p>	<p>Présenter les vœux de l'Apel aux parents, au chef d'établissement, à l'Ogec, à la mairie, à l'Apel départementale, et autres interlocuteurs de l'Apel.</p>	<p>Proposer des parents pour participer aux jurys de soutenance de rapport de stage des élèves de 3e</p>
<p>Rencontrer le chef d'établissement pour aborder les questions suivantes : accueil des parents et présentation de l'Apel à la rentrée, organisation de la Semaine des Apel, agenda des actions de l'année, amélioration de la visibilité de l'association au sein de l'établissement, soutien dans les négociations avec les partenaires extérieurs (par exemple avec la mairie concernant les forfaits communaux), etc.</p>	<p>Faire passer un questionnaire aux parents pour solliciter leur aide pour participer à des actions durant l'année (forum des métiers, animation de la semaine des Apel, témoignage sur leur métier, etc.)</p>	<p>Organiser la Semaine des Apel : prévoir l'annonce de l'événement (notamment au moyen de l'affiche prévue à cet effet), la date et la façon de distribuer aux parents les dépliants qui leur sont destinés, déterminer et organiser l'action à mettre en place - en fonction du thème proposé et à l'aide de la fiche pratique proposée par l'Apel nationale. Commander éventuellement des t-shirts Apel, affiches ou supports signalétiques auprès de votre Apel académique ou départementale : ils pourront vous servir en diverses occasions.</p>	<p>Participer à la préparation et à l'animation de la fête de l'école.</p>
	<p>Participer à la Pastorale de l'établissement : participation à la célébration de rentrée, collaboration avec l'établissement pour constituer une équipe de catéchistes, etc.</p>	<p>(Les années de congrès) S'approprier la thématique du congrès national de l'Apel : organiser une Rencontre parents-école ® (à partir du matériel préparé par l'Apel nationale - renseignez-vous auprès de votre Apel départementale ou académique) ou une conférence-débat.</p>	<p>Organiser une soirée festive (loto, soirée des talents, etc.).</p>
	<p>Organiser, convoquer et tenir l'assemblée générale, en rédiger le procès-verbal : communiquer aux parents, à l'établissement et à l'Apel départementale / académique la liste des nouveaux membres du conseil d'administration, et la déclarer au greffe des associations.</p>	<p>Faire le point avec l'équipe sur les actions à venir, organiser le forum des métiers avec le BDI Orientation, le correspondant ICF, le référent EMP départemental (solliciter parents d'élèves pour venir parler de leur métier), etc.</p>	<p>Accompagner les parents concernés par la commission d'appel.</p>
	<p>Organiser le travail de l'équipe Apel : création de commissions, recrutement de bénévoles pour aider à la mise en place des différentes actions de l'année ...</p>	<p>Pour les Apel qui le souhaitent, constituer et déposer un dossier de demande de subvention auprès de la commission solidarité de l'Apel nationale, en lien avec votre Apel départementale, avant le 31 janvier.</p>	<p>Elaborer les projets pour l'année suivante.</p>
	<p>Assurer le recrutement et la formation des équipes de parents-correspondants.</p>	<p>Définir, en conseil d'administration le montant de la cotisation pour l'année suivante.</p>	<p>Repérer des parents susceptibles de s'investir à l'Apel l'année suivante, et les inviter au conseil d'administration pour leur proposer de postuler.</p>
	<p>Assurer le recrutement et la formation du correspondant ICF, et son intégration au sein du conseil d'administration.</p>	<p>Rencontrer le chef d'établissement dans le cadre de la campagne d'adhésion.</p>	<p>Faire un bilan de l'année avec l'équipe Apel, et avec le chef d'établissement.</p>
	<p>Siéger à l'assemblée générale et aux réunions de l'Organisme de gestion.</p>	<p>Organiser une action de solidarité à l'occasion du Carême.</p>	<p>Le cas échéant, préparer sa succession : susciter des candidatures, préparer les dossiers à transmettre (administratifs, comptables et autres).</p>
	<p>Participer aux réunions du conseil d'établissement.</p>		
	<p>Participer à l'assemblée générale de votre Apel départementale, se renseigner sur les formations organisées.</p>		
	<p>Transmettre à l'Apel départementale la liste des adhérents / des abonnés à Famille & éducation et la cotisation qui lui revient.</p>		
	<p>Au mois de novembre, soutenir les parents correspondants dans la préparation et la synthèse des conseils de classe.</p>		
	<p>Organiser une action Apel pour Noël (marché de Noël, par exemple).</p>		